



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Charleville-Mézières, le 27 mai 2022

Service environnement

Unité eau

Affaire suivie par : Romy WITOSLAWSKI

Tel : 03 51 16 51 91

Fax : 03 24 37 51 17

@ : romy.witoslawski@ardennes.gouv.fr

Objet : Synthèse des observations du public relatives au projet d'arrêté fixant un cadre pour la mise en œuvre des mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau dans la département des Ardennes en période de sécheresse

Le projet d'arrêté fixant un cadre pour la mise en œuvre des mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau dans la département des Ardennes en période de sécheresse, a fait l'objet d'une consultation du public du 29 avril 2022 au 20 mai 2022 inclus via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État des Ardennes.

A l'issue de cette période de consultation, aucune remarque n'a été formulée par le public.